



// Dossier
Monde éco,
des acteurs qui font vivre la ville



actualité

ma ville... solidaire

4 // Garantie jeunes : une passerelle vers l'emploi

5 // Emplois d'été : un pécule significatif pour ces jeunes !

ma ville... d'environnement

6 // Ça roule pour la Chronovélo 2

ma ville... d'avenir et innovante

7 // Une champignonnière à Renaudie ? Chiche !

ma ville... citoyenne

8-9 // Retour sur les Conseils municipaux des 27 avril et 25 mai



portrait

// Clémentine Fillon

Libre et rebelle



en mouvement



dossier

// Monde éco, des acteurs qui font vivre la ville



expression politique



plus loin

// Jean-Louis Monin

Enseignant-chercheur au sein de l'Institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble



culturelle

22 // Une nouvelle tarification

pour Saint-Martin-d'Hères en scène

23 // La culture reprend (enfin) son envol...



active

// Saint-Martin-d'Hères Football Club : résolument tourné vers l'avenir



en vues

// Après l'école, place aux envies !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© PPA

Visite de chantier lors de la plantation d'une vingtaine d'arbres à l'écoquartier Daudet.

“ À l'échelle locale,
nous pouvons
agir pour changer
les choses.
À Saint-Martin-d'Hères
nous le faisons. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex

Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta

Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin Mise en pages

Emmanuelle Billon Photos Gaëlle Cheurlin (GC), Patricio Pardo-Avalos (PPA), Nathalie

Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS) Photo Une Stéphanie Nelson

Photos expressions politique p 18-19 Patricio Pardo-Avalos.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.06.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Plan communal d'actions en faveur du climat : une ambition environnementale forte et efficace

Le 25 mai dernier, la majorité municipale a proposé au Conseil municipal un plan d'actions en faveur du climat. Pouvez-vous nous en dire plus ?

David Queiros : L'adoption de ce plan d'actions à l'unanimité, par l'ensemble des conseillers municipaux, est une satisfaction et une reconnaissance du travail mené par la ville et les équipes municipales successives. C'est aussi le résultat d'une mobilisation forte de tous, élus, agents, associations, habitants.

Ce plan s'appuie sur plus de 15 ans d'engagement, avec des succès majeurs comme la réduction de 30 % des consommations énergétiques du patrimoine communal, la participation de la ville au dispositif Mur|Mur pour la rénovation énergétique des logements, le développement d'un écoquartier ou encore l'action pour la biodiversité.

Depuis 2005, nous nous impliquons aux côtés de la Métropole en faveur de politiques publiques défendant le développement durable. La 3^e génération du Plan climat métropolitain est pour nous l'occasion de conforter les actions en cours et d'en engager de nouvelles, et surtout de porter plus loin encore la dynamique engagée.

Très concrètement, quelles sont les actions emblématiques de ce plan ?

David Queiros : Il est important de porter un projet global, permettant d'agir sur toutes les grandes problématiques : la qualité de l'air et de l'eau, la valorisation des ressources du territoire, l'implication citoyenne, l'effort continu des services. Nous voulons aussi un projet réaliste dans ses ambitions, applicable par ceux qui devront le mettre en place, efficace

dans ses résultats. Avec des agents de la ville très impliqués, nous avons donc retenu 140 actions. Nous nous sommes engagés, par exemple, pour la végétalisation des espaces publics, la promotion des énergies renouvelables, le soutien aux habitants dans la transition énergétique de leurs logements, le développement de l'agriculture urbaine et la valorisation des produits locaux dans les événements de la ville ou encore la poursuite des actions de sensibilisation des enfants et des jeunes en faveur de la préservation de l'environnement.

Quels sont les enjeux d'une politique environnementale locale ?

David Queiros : Notre engagement précoce face au défi climatique se forge sur ce constat, aujourd'hui partagé par tous : il y a un défi climatique global, qui sans implication forte, nuira à l'avenir des nouvelles générations, comme il met en péril dès aujourd'hui les plus fragiles. La question environnementale est éminemment un enjeu économique et social.

Agir pour baisser la facture d'énergie des familles, avoir droit à un cadre de vie agréable et préservé pour tous, rendre accessible au plus grand nombre l'accès aux transports en commun ou aux mobilités douces... là, sont les enjeux majeurs d'un développement durable au service des publics et dans une démarche pédagogique de sensibilisation.

À l'échelle locale, nous pouvons agir pour changer les choses. À Saint-Martin-d'Hères nous le faisons. « *Penser global, agir local* », c'est ce principe qui guide notre action depuis plusieurs mandats. Ce nouveau Plan climat en est une nouvelle démonstration. //

Garantie jeunes

Une passerelle vers l'emploi

Porté par les Missions locales, l'accompagnement Garantie jeunes s'adresse aux 16-25 ans en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. L'objectif : favoriser leur insertion dans la vie professionnelle.



« **R**endre les jeunes autonomes dans leur recherche d'emploi, les accompagner dans les débuts de la vie active, leur redonner confiance et leur faire prendre conscience de leurs qualités, valoriser leurs points forts... c'est tout le sens de ce dispositif », insistent Samantha, Florian, Séverine et Camille, les quatre conseillers socioprofessionnels de l'association Réussir ensemble qui interviennent auprès des jeunes ayant intégré le parcours Garantie jeunes. Mais de quoi s'agit-il exactement ? « Ce dispositif national permet d'accompagner les 16 - 25 ans en situation de précarité vers l'emploi ou une formation qualifiante. Un contrat est alors signé entre le jeune et la Mission locale pour une période d'un an. Il s'agit d'un parcours individualisé basé sur le principe de "l'emploi d'abord". Le jeune bénéficie également

Les entreprises peuvent établir des partenariats avec le dispositif en se rapprochant de la Mission locale.

d'une aide financière de 497 € par mois », explique Blandine Boissezon la coordinatrice.

Une boîte à outils pour les jeunes

Les Missions locales de Saint-Martin-d'Hères et du Sud-Sèze se sont inscrites dans ce dispositif, en partenariat avec l'association Réussir ensemble, afin d'apporter aux jeunes un accompagnement complet, au sein des locaux de l'AFPA*. « À la Mission locale, selon la situation du jeune - puisqu'il faut répondre à un

certain nombre de critères - nous l'intégrons dans ce dispositif. L'objectif est de lui permettre de trouver un premier emploi. Il sera alors accompagné de manière intensive et collective avec des mises en situation professionnelle, des stages obligatoires, des ateliers en groupe sur différentes thématiques comme la préparation à l'entretien d'embauche », explique Christian Halim, directeur de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères. Et d'ajouter : « Nous travaillons en partenariat étroit avec les conseillers de la Garantie jeunes,

nous mobilisons nos ressources communes. » C'est toute une dynamique qui se met alors en place. « Le côté collectif est très stimulant. Les jeunes sont ensemble, échangent, peuvent se constituer un réseau. Évidemment, ce parcours leur demande beaucoup d'implication et d'investissement personnel », ajoutent les conseillers. Et ça marche ! Comme le souligne

Shaïma, 22 ans, « c'est très motivant, les conseillers nous accompagnent vraiment pour trouver un emploi ou une formation, il y a aussi des ateliers, des stages à réaliser. J'ai intégré ce dispositif depuis un mois et c'est très positif. » // GC

*Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, 38 av. Victor Hugo, Le Pont-de-Claix

MARIE-LOUISE, 20 ANS

« C'est la Mission locale qui m'a parlé de ce dispositif. Cet accompagnement me permet de construire mon projet professionnel. Je souhaite faire un CAP petite enfance. Je recherche actuellement un stage en crèche d'une durée de deux semaines afin de pouvoir intégrer le CAP à la rentrée. Les conseillers nous donnent beaucoup de pistes, d'informations... Cette expérience m'a permis de confirmer mon choix d'orientation professionnelle. »



THÉO, 18 ANS



« Pour débuter dans la vie active ce parcours est vraiment bien. On s'entraîne à faire des entretiens d'embauche, on nous aide à réaliser un CV, une lettre de motivation. On apprend aussi à mieux se connaître, à mettre en avant ses qualités, tout cela redonne confiance en soi, en ses capacités. J'ai pu aussi mieux savoir ce que je voulais faire, pour moi ça sera un Bac pro dans le commerce. »

Pour toutes précisions et renseignements sur la Garantie jeunes, contacter la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères, 8 avenue Jean Vilar, 04 76 51 03 82.

MARIE-CHRISTINE LAGHROUR



Adjointe à l'insertion et à l'emploi

« Dans un contexte où la précarité chez les jeunes ne cesse d'augmenter, accentuée par la crise sanitaire, les politiques doivent apporter des solutions. Le dispositif national Garantie jeunes, qui existe depuis 2015, est aujourd'hui financé de façon plus importante. C'est une bonne chose, mais il ne concerne qu'une partie de la jeunesse, cette réponse n'est pas suffisante. La question de la précarité des jeunes relève d'un problème de fond. Il faut agir également sur l'enseignement, trouver des solutions face aux classes surchargées, la formation, proposer un revenu minimum pour les étudiants ou encore la gratuité des transports en commun afin d'apporter une réponse globale face aux difficultés que rencontrent les jeunes. »

Emplois d'été : un pécule significatif pour ces jeunes !

Avec l'été, reviennent, les emplois d'été ! Des emplois municipaux temporaires sont proposés, du 1^{er} juin au 29 août, aux jeunes désirant occuper un poste ponctuel, en vue de renforcer les équipes permanentes.



© KS

Cette année encore, ce sera une trentaine de personnes (à partir de 18 ans) qui viendront étoffer les équipes permanentes de la piscine municipale pour la tenue des vestiaires et leur entretien quotidien. À la restauration municipale pour participer au service et au nettoyage de la salle lors des repas des enfants accueillis en centre de loisirs Henri Barbusse, Paul Langevin et Condorcet. De même qu'au centre aéré du Murier, où une autre équipe participera à l'entretien et au gardiennage de la structure durant tout l'été. Deux mini-formations, d'une heure chacune, sont prévues pour préparer les candidats retenus à leurs futures fonctions, leur mettre le pied à l'étrier, et leur faire visiter les différents sites. Avec deux

dates prévues le mercredi 16 juin, pour les dix-neuf d'entre eux qui seront affectés à la piscine municipale. Et le mercredi 30 juin, pour tous ceux déployés dans les accueils de loisirs du territoire, ainsi qu'au

Murier. Ces différents dispositifs sont mis en œuvre en amont pour accompagner au mieux ces jeunes qui, pour certains, occuperont pour la toute première fois, un "vrai" emploi... // KS

ÀÏSSA MERADJI, LYCÉEN - 19 ANS

"J'ai pris connaissance de la possibilité de travailler à la ville pendant un mois en été grâce à une affiche apposée à la direction des ressources humaines. Auparavant, j'avais déjà travaillé par le biais du Pôle jeunesse au service espaces verts de la commune, mais aussi à Botanic. Je suis en terminale au lycée Argouges et je prépare un Bac pro en logistique. Ce travail d'été va me permettre de me faire de l'argent de poche. Je n'ai pas choisi les fonctions que j'allais assurer au sein de la ville mais plutôt le poste qui serait le plus près de mon domicile, c'est-à-dire un emploi d'agent de vestiaire à la piscine municipale durant le mois d'août. Ça me fait plaisir de travailler pour ma ville et je remercie la municipalité de m'avoir retenu."



© KS

...à la vaccination pour les seniors

Depuis le début de la pandémie, le CCAS vient en soutien aux aînés de la commune. Dès le déploiement de la vaccination, son personnel a été mobilisé pour recenser les personnes les plus vulnérables de plus de 75 ans et les contacter pour savoir si elles avaient besoin d'un accompagnement, soit pour prendre rendez-vous au centre de vaccination, soit pour s'y rendre si elles rencontraient des difficultés de mobilité. En mars, le CCAS s'est également rapproché des seniors de moins de 75 ans. Au total, 1 900 personnes ont été contactées, dont 77 ont bénéficié d'un accompagnement jusqu'au centre de vaccination d'Eybens auprès duquel la ville a mis du personnel administratif à disposition pour faciliter son fonctionnement. Les maisons de quartier participent aussi au repérage de la population qui peut être confrontée à des difficultés pour accéder à la vaccination. Quant aux locataires de la résidence Autonomie Pierre Semard, ils ont bénéficié de séances de vaccination sur site dès février dernier. Actuellement, en lien avec le Département et le Chuga, un dispositif de vaccination à domicile pour les personnes les plus dépendantes se met en place. // GC

*Service de développement de la vie sociale

Renseignements : CCAS, tél. 04 76 60 74 12

LE CCAS FACILITE L'ACCÈS...

**Le Service
de développement
de la vie sociale
(SDVS)
déménagement
provisoirement**

Jusqu'à mi-septembre, en raison des travaux en cours liés à la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard, le Service de développement de la vie sociale (SDVS) s'est installé dans des locaux situés au 30 place de la Triade (à proximité de L'heure bleue).
Accueil du public du lundi au vendredi, de

9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h le vendredi).

Pour s'y rendre : Tram D (arrêt Étienne Grappe), bus C6 (arrêts 8 Mai 1945 ou Zella Mehli) et piste cycles avenue de la Mogne.

Téléphone et adresse postale inchangés : 04 56 58 91 40 ; 25 place Karl Marx. //

Ça roule pour la Chronovélo 2 !



Attendus des habitants ayant opté pour les déplacements à vélo, les travaux d'extension de l'axe Chronovélo 2 reprennent ! Avec deux itinéraires qui pourraient bien séduire les indécis.

Après la création, en 2019, du tronçon le long de l'avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté (1,4 km) reliant le croisement de l'avenue Ambroise Croizat à l'avenue du Serment de Buchenwald déjà aménagée, les travaux de réalisation de l'axe Chronovélo 2 se poursuivent dès le mois de juin. Cap sur une voie dédiée aux cycles entièrement sécurisée, végétalisée, desservant les quartiers qu'elle traverse tout en embellissant le cadre de vie, en améliorant le flux piétons

et en préservant la cadence des transports en commun et les stationnements.

Campus et gare de Gières : deux itinéraires sécurisés

En lien avec la ville, La Métro vient tout juste de lancer la réalisation de la branche campus. Les travaux vont d'abord se concentrer sur la rue Georges Sadoul, depuis le réseau cyclable du domaine universitaire jusqu'au début de l'avenue Commune de Paris, en traversant le grand carrefour de l'avenue Gabriel Péri. Ce dernier, véritable entrée de ville, va d'ailleurs être entièrement requalifié avec des voiries redimensionnées, une meilleure fonctionnalité pour les piétons et les cycles.

Après cette première phase structurante, les travaux vont se poursuivre dès septembre sur l'avenue de la Commune de Paris.

Début 2022, ce sera au tour de la branche gare de Gières de voir

le jour. Depuis le même croisement de l'avenue Ambroise Croizat, la Chronovélo filera le long de la rue Saint-Just, longera les jardins familiaux des Éparres récemment réaménagés, passera sous le pont de l'avenue Gabriel Péri, puis suivra la voie ferrée jusqu'à son terminus, gare de Gières. À l'issue des travaux, une grande majorité de Martinérois bénéficieront d'une gare de proximité à moins de 10 minutes en vélo. À terme, cet axe structurant et confortable, permettant déjà de parcourir 6 kilomètres, conduira ses usagers jusqu'à Saint-Égrève, en desservant tout au long de sa trajectoire les pistes cyclables croisées sur son passage.

Une piste bidirectionnelle rue Massenet

La rue Massenet va quant à elle être dotée d'une piste cyclable bidirectionnelle dont les travaux vont démarrer à la rentrée, pour une durée de trois mois.

D'une largeur de trois mètres, séparée de la route par un trottoir, elle fera le lien entre l'axe Chronovélo 2 au Nord et la rue Henri Wallon et la trame verte au Sud. En plus de sécuriser les

À l'horizon 2022, les 4 axes Chronovélo de la métropole totaliseront 44 km de liaisons cyclables.

cyclistes comme les piétons et de limiter les conflits d'usages, cet aménagement, qui prévoit un rétrécissement de la voirie, doit permettre d'apaiser la circulation automobile et d'améliorer la performance de la ligne Chronobus (C7). Autant d'aménagements conçus pour favoriser les modes actifs de déplacement, tout en garantissant une bonne cohabitation des différents usages. // NP

Se déplacer autrement avec Citiz



À Saint-Martin-d'Hères, cinq stations (bientôt six) Citiz sont à la disposition

des habitants, 24h/24h et 7/7 jours, pour faire des courses, partir en week-end, se rendre à un rendez-vous pro... Citiz propose un service de location facile et pratique pour accéder à une voiture récente de façon occasionnelle ou régulière. Pour en bénéficier, il existe différentes formules, sachant qu'actuellement les trois premiers mois d'abonnement sont offerts lors de l'inscription pour faciliter la découverte de cette solution de mobilité alternative. En parallèle, les petites voitures rouges et

noires Yea ! sont disponibles sans réservation préalable ni station, pour de l'autopartage en "free-floating". Enfin, Citiz propose également de partager sa voiture personnelle avec l'offre Ma Chère Auto, permettant de bénéficier d'avantages financiers et/ou pratiques. // GC

Où trouver les véhicules Citiz : clinique Belledonne, Espace Brun-Biscuiterie, gymnase Colette Besson, Maison communale, ZI Mayencin. Plus d'infos sur : alpes-loire.citiz.coop

Champiloop

Une champignonnière à Renaudie ? Chiche !

« Comme toute expérience, elle vise à être reproduite. J'espère que cette initiative pourra grandir » a souligné le maire lors de la présentation du projet de création d'une champignonnière à Renaudie, dans le parking B9, propriété de la ville, partenaire de l'aventure. Aux manettes de Champiloop, Hamid Sailani et Maxime Boniface, lauréats de l'appel à projets "Quartiers fertiles" lancé par l'Anru¹.



© Nasim Golestani

Économie circulaire, circuits courts, recyclage... Qu'est-ce qui a motivé vos choix ?

Nous avions une vision : des systèmes alimentaires résilients qui s'appuient sur une coopération territoriale et une économie circulaire. Et des objectifs : contribuer à la transition écologique et sociale de notre territoire ; mettre en avant le plaisir de bien manger et les saveurs des champignons ; nous épanouir personnellement. Les champignons sont parfaits ! Ils peuvent pousser sur des biodéchets, offrent une alimentation saine et savoureuse et leur substrat est un très bon compost. L'économie circulaire, nous voulons l'appliquer autant en récupérant des matières premières bio chez des partenaires locaux, qu'en proposant nos déchets de culture en compost pour régénérer les sols. S'agissant des circuits courts, ils permettent, entre autres, de renouer le lien entre producteurs et consommateurs pour que chacun sache d'où vient ce qui finit dans son assiette. C'est surtout bien plus sympa au quotidien d'avoir des contacts proches avec

nos clients, d'échanger sur notre production, nos recettes ! Ça répond à notre souhait d'épanouissement !

Quel sens revêt pour vous l'installation de votre activité en milieu urbain, au cœur du quartier Renaudie ?

Installer une activité agricole dans un milieu urbain rapproche la production des bassins de consommation, garantit une plus grande fraîcheur des produits, une logistique simplifiée et permet de sensibiliser les consommateurs pour qu'ils sachent d'où vient et comment est produit ce qu'ils mangent. Le fait de s'implanter dans un QPV² va nous permettre d'avoir un impact social important. À Renaudie, nous souhaitons créer des emplois agricoles, en priorité pour les habitants du quartier.

Comme nous le faisons sur notre site actuel d'Eybens, une vente directe sera aussi organisée à Saint-Martin-d'Hères. Nous souhaitons nous intégrer à l'ambiance du quartier, en organisant des visites de la champignonnière, des ateliers

pédagogiques pour les enfants, mais aussi en livrant l'Amap³ La Plaine qui est au Mosaïkafé, en distribuant du compost pour les nombreux jardins familiaux de la commune... Nous sommes ouverts à tout type de collaboration ! // Propos recueillis par NP

¹Agence nationale pour la rénovation urbaine

²Quartier politique de la ville

³Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

ZOOM

- Parking semi-enterré (B9), 1 000 m²
- Début des travaux : printemps 2022
- Lancement de l'activité : début 2023
- Objectifs : produire 1 tonne de pleurotes et shiitakés par mois, créer deux emplois
- Coût prévisionnel des travaux : près de 500 000 €
- Financements : Anru (297 700 € dont 65 000 € d'aide aux salaires), ville (60 000 €), Métro (80 000 €)
- Une campagne de financement citoyenne est en ligne sur la plateforme MiiMosa.



© PPA

Ce bâtiment emblématique datant du xv^e siècle et situé rue du docteur Lamaze a été fortement remanié en fonction de son occupation au

Travaux de sauvegarde du couvent des Minimes

cours de l'histoire. Son état de fragilité préoccupant a incité la ville à prendre de nouvelles mesures et à faire réaliser des travaux conséquents afin de sauvegarder cet édifice patrimonial, et d'assurer ainsi sa sécurisation. Après un premier plan de sauvegarde, intervenu en 2007 suite à un incendie, un second est en cours de réalisation. L'année 2020 a été consacrée à l'étude de diagnostics préliminaires. Elle est

réalisée conjointement par un architecte du Patrimoine et par le Cabinet Architecture & Héritage pour un montant de 38 613 €, subventionnés par la Drac* et le Département. En ce qui concerne les travaux de consolidation à proprement parler, ils sont évalués à 200 000 € et seront effectués pour le soutien par étayages des murs intérieurs et extérieurs, ainsi que le remplacement de la toiture de

protection et de la charpente provisoire. Cette phase opérationnelle est subventionnée à hauteur de 62 % par la Drac, la Région et le Département, la différence étant financée par la ville. La mise en route de cet important chantier devrait débuter au cours du premier semestre 2022, pour une durée de trois mois, sauf imprévus climatiques. // KS

*Direction régionale des affaires culturelles

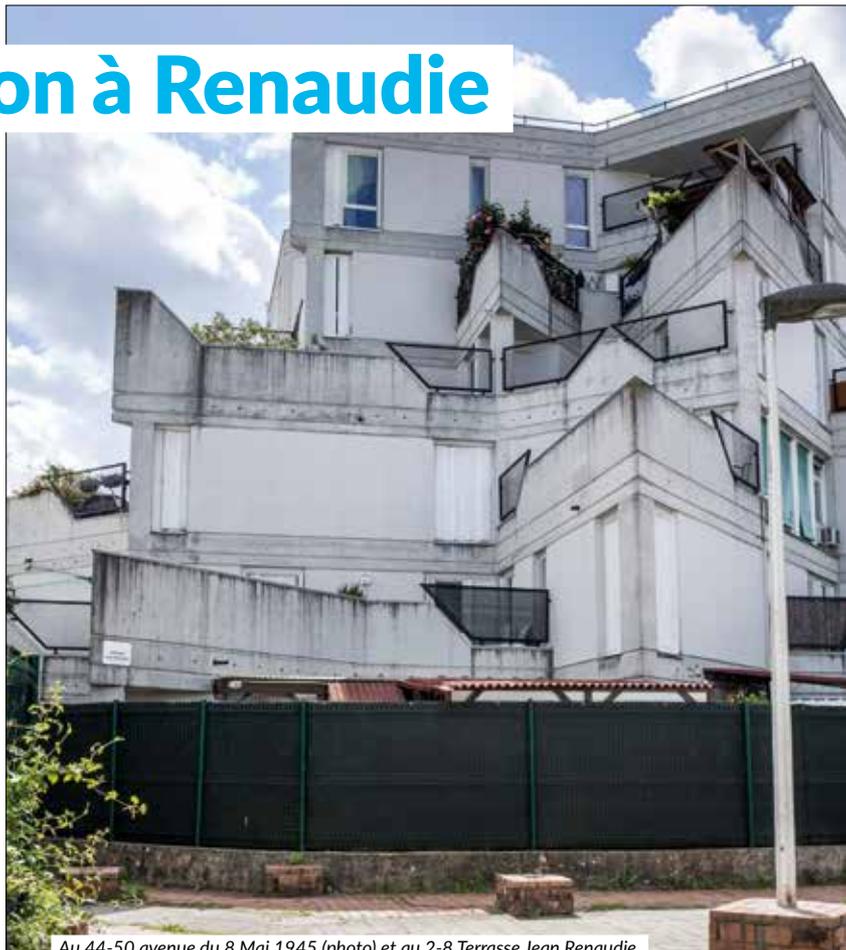
Conseil municipal du 27 avril

Réhabilitation à Renaudie et solidarité

Retransmise en direct sur la chaîne Youtube de la ville, la séance du 27 avril s'est ouverte par un hommage rendu à la mémoire de Fabien Spuhler.

Parmi les délibérations : la signature d'une convention pour la réhabilitation de quatre copropriétés de Renaudie et un vœu en faveur de l'individualisation de l'Allocation aux adultes handicapés.

Une convention particulière d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) va être signée avec La Métro et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'État, Alpes Isère habitat (AIH) et Action logement, pour la réhabilitation de quatre copropriétés de Renaudie : B22, B30 A et B, G7 Est et G6.2, composées au total de 79 logements (66 privés et 33 d'AIH). En 2015, une étude menée par le Pact 38 à la demande de la ville et de La Métro avait permis de recenser les principales difficultés, d'estimer les coûts des travaux nécessaires et de prioriser les besoins d'intervention publique sur les copropriétés. Elle a également montré un besoin général d'accompagnement pour l'ensemble des copropriétés de Renaudie. Partant de ce constat, la ville et La Métro ont lancé, en 2017, le premier Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (Popac) de l'agglomération, dont les diagnostics ont confirmé les besoins prioritaires d'OPAH-Copropriétés dégradées, tout comme le Plan initiative copropriétés qui, plus récemment, a identifié le quartier comme priorité nationale du plan. Ainsi, les quatre copropriétés vont bénéficier d'un fort subventionnement des différents partenaires pour l'ingénierie et la réalisation des travaux dans les parties communes et privatives : étanchéité et isolation des toitures et terrasses, rem-



Au 44-50 avenue du 8 Mai 1945 (photo) et au 2-8 Terrasse Jean Renaudie, les travaux de réhabilitation vont démarrer en septembre.

© Stéphanie Nelson

placement des menuiseries, serrureries et ventilations, aménagement des cages d'escalier, traitement des surfaces, réfection du béton... Le subventionnement de cette réhabilitation d'envergure s'élève à 3 124 950 € (Anah) ; 1 323 600 € (La Métro) ; 300 350 € (Saint-Martin-d'Hères) ; 620 000 € (Action logement) et 53 595 € (Banque des territoires). Les travaux qui s'échelonnent jusqu'en 2025 vont débiter dès le mois de septembre au 2-8 Terrasse Jean Renaudie et 44-50 avenue du 8 Mai 1945.

Adoptée à l'unanimité.

Pour l'individualisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)

La loi de 2005* dit : « Toute personne a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit [...] l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. » Aussi, le Conseil municipal rappelle que l'AAH est une allocation de solidarité destinée à « assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources et qu'elle atteint en 2021 au maximum 902,70 € alors que, selon l'Insee, le seuil de pauvreté s'établit à 1 063 € » [...], que « le calcul proportionnel aux revenus de l'ensemble du ménage, et non de la personne, précarise les adultes handica-

plés bénéficiaires et par là même les foyers concernés ». Il souligne également que d'après les études spécialisées, « les personnes en situation de handicap, et notamment les femmes, sont davantage exposées aux violences intrafamiliales ». Au terme de ces considérations, le Conseil municipal a exprimé « son soutien à la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale et à la démarche portée par les députés du groupe Gauche démocrate et républicaine » qui, en juin, va présenter une proposition de loi. Il appelle « les députés à voter en faveur de la proposition de loi comprenant la mesure d'individualisation de l'AAH » et invite « le gouvernement français à soutenir la mesure d'individualisation de l'AAH ». // NP
Vœu adopté à l'unanimité.

*Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

NOUVEL ÉLU

Suite au décès de Fabien Spuhler, un nouvel élu, Serge Benito, 62 ans, fait son entrée au Conseil municipal. Il siège au sein de la majorité et du groupe « Communistes et apparentés ». //

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 29 juin à 18 h. À suivre en direct sur la chaîne Youtube de la ville.

Conseil municipal du 25 mai

Deux conventions pour redessiner la ville...

Lors du Conseil municipal du 25 mai, deux conventions étaient, notamment, à l'ordre du jour. La première concernant une réhabilitation poussée de la copropriété Les Éparres, la seconde pour cibler les aménagements des terrains Rival, et préparer l'avenir.



Au second plan, la résidence Les Éparres, lors d'une visite du chantier des jardins familiaux.

À Saint-Martin-d'Hères on rénove deux fois plus que l'on construit. En effet, réhabiliter le parc public de logements et accompagner les copropriétés privées fragilisées sont des enjeux pour la commune afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et lutter contre la précarité énergétique. C'est dans ce cadre, que, en lien avec La Métro et l'Anah⁽¹⁾, la copropriété Les Éparres, comptant 110 logements, située rue Sacco et Vanzetti, fait l'objet d'un accompagnement dans le cadre d'un Programme opérationnel de prévention en copropriété (Popac), en vue de sa réhabilitation. Il s'agit d'un dispositif partenarial, animé par la ville, SoliHa⁽²⁾ ainsi que de la CLCV⁽³⁾. L'objectif est de calibrer le plan d'action, de l'adapter aux spécificités de la copropriété et de ses

résidents et d'accompagner vers des solutions financières, les ménages modestes à très modestes. Cette convention d'accompagnement se prolongera jusqu'en 2022.

Adoptée à l'unanimité.

Une concertation pour l'acquisition des Terrains Rival

La ville est en cours d'acquisition des terrains Rival sur le quartier Paul Bert-Paul Éluard en limite avec Grenoble. Pour lancer la réflexion sur l'organisation urbaine de ce secteur, Saint-Martin-d'Hères va s'adjoindre les services de l'AURG⁽⁴⁾ en collaboration avec la ville de Grenoble.

Dans le cadre du PLUi, la partie Sud est destinée à du logement et la partie Nord à des projets liés à l'agriculture urbaine et aux équipements publics. L'AURG va

établir un schéma de référence concernant les espaces publics, les liaisons modes doux, la trame verte et la valeur écologique du site, en cohérence entre la ville et Grenoble. Avec cette première étude, la ville engagera une première phase de concertation avec les habitants du quartier. Cette concertation englobera le projet à venir "Cœur de ville, Cœur de Métropole" concernant l'avenue Marcel Cachin, la place Paul Éluard ainsi que les rues Frédéric Chopin et Émile Zola. //

Adoptée à l'unanimité.

⁽¹⁾Agence nationale pour l'habitat

⁽²⁾Association solidaires pour l'habitat

⁽³⁾Association Consommation, logement, cadre de vie

⁽⁴⁾Agence d'urbanisme de la région grenobloise

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales permettent aux citoyens d'élire leurs conseillers départementaux et régionaux. Elles se déroulent les dimanches 20 et 27 juin.

Horaires et lieux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h. Ce double scrutin aura lieu dans 22 bureaux de vote subdivisés en raison des contraintes sanitaires. Deux bureaux ont été déplacés : le n° 4, situé anciennement à la résidence autonomie Pierre Semard, sera installé à l'école maternelle Paul

Langevin, 10 rue Jules Verne. Le n°5, anciennement situé à la salle Elsa Triolet est déplacé à l'école maternelle Joliot-Curie, 9 av. Jean Jaurès.

Justificatifs et mesures sanitaires

Les règles sanitaires en vigueur seront appliquées (désinfection des lieux, distanciation, port du masque...) afin que les électeurs puissent procéder sereinement à leurs votes. Pensez à vous munir de votre propre stylo et d'une pièce d'identité pour voter.

Procuration, il est encore temps

Les personnes ne pouvant se

présenter au bureau de vote les 20 et 27 juin peuvent se faire représenter par un électeur de leur choix, inscrit sur la liste électorale de Saint-Martin-d'Hères et muni d'une procuration. Exceptionnellement, un même mandataire peut être porteur de deux procurations établies en France ou/et à l'étranger.

Les demandes de procuration peuvent se faire en ligne (www.service-public.fr) mais le formulaire doit être obligatoirement validé au bureau de police nationale de proximité, en gendarmerie ou au tribunal judiciaire. Il est également

possible de se rendre directement au bureau de police de Saint-Martin-d'Hères (107 avenue Benoît Frachon) pour établir une procuration. En cas d'incapacité de déplacement, un agent de police peut venir chez vous pour enregistrer les procurations (demande à faire au 04 76 60 44 52). Pensez à établir les procurations au plus tard une semaine avant le scrutin. // GC

Certains électeurs ont encore la possibilité de faire des demandes d'inscription dérogatoire à condition de remplir les conditions de l'article L. 30 du code électoral.

Clémentine Fillon

Libre et rebelle

Solidaire, militante de la paix et engagée pour les causes qu'elle estime justes, Clémentine Fillon force le respect. À l'image des fragiles pétales et des pointes épineuses des roses qui parsèment son jardin foisonnant, elle affiche une douceur et une détermination que le poids des ans n'a pas érodées.



© NP

J' ai 93 ans. Ça me fait drôle. Le temps a passé si vite. » Clémentine Fillon, dite "Missette", se souvient. De son métier d'assistance sociale scolaire à la ville de Grenoble, qu'elle exercera quasiment toute sa carrière dans le quartier Très-Cloîtres, « un secteur "difficile" dont personne ne voulait, mais qui fut pour moi d'une richesse extraordinaire ». Cela en dit long sur les valeurs de solidarité et de justice qui l'animent encore aujourd'hui. Des valeurs qui lui viennent de l'enfance, « des manifestations auxquelles papa nous emmenait en 1936 et qui ont commencé à me forger ». La Seconde Guerre mondiale, aussi. Quand l'enfant d'alors sert à l'occasion de "petites mains" à son père, syndicaliste, entré en Résistance. « Dans l'appartement que nous occupions à la Capuche, il cachait des tracts, des armes... Mon frère et moi étions jeunes, nous avions faim et froid... Nous étions aussi très conscients de l'enjeu. »

Au sortir de la guerre, l'enfant grandit. La jeune femme passe son diplôme, entre dans la vie active. Mariée, Clémentine divorce alors que sa petite fille n'a pas encore deux ans. Combative et digne face aux réprobations – « parce que, à l'époque, ça ne se faisait pas ! », c'est seule qu'elle élèvera son unique enfant. Elle se donnera également les moyens d'assurer avec son maigre salaire les traites de la maison construite à crédit à Saint-Martin-d'Hères. C'est aussi avec son esprit combatif qu'elle s'engage. Elle sera partie prenante du réseau des auberges de jeunesse développé par Léo Lagrange* pour relayer la politique sociale de l'époque. « C'était une sacré période ! Tout était à inventer, à développer. Nous rivalisions d'imagination pour proposer des activités inaccessibles aux plus fauchés, comme le kayak, le ski et la spéléologie. »

Féministe, elle l'est devenue par la force des choses, comprenant très tôt que pour qu'une femme trouve sa place dans une société

dévolue aux hommes, il fallait s'affirmer : « Ça a commencé sur le terrain de jeu, à la Capuche. Jouer au football avec les garçons n'a pas été facile, mais j'ai fini sur un même pied d'égalité », raconte en riant celle qui a "hurlé" en 1945 parce qu'elle n'avait pas l'âge requis pour voter, alors que les femmes allaient pouvoir exercer cette précieuse citoyenneté pour la première fois. Déléguée départementale des assistantes sociales CGT, elle n'a pas oublié non plus qu'il fallait « une sacrée détermination pour pouvoir prendre la parole dans les comités sociaux et en assemblée syndicale ». Un défi qu'elle a relevé en passant outre sa nature timide.

Clémentine s'est aussi mobilisée au sein de l'association Maternité heureuse** créée à Grenoble par le Dr Henri Fabre pour le droit des femmes à accéder à la contraception et à l'avortement. « Bien conscients des risques que l'on encourait, on en a accompagné des femmes qui voulaient avorter alors que c'était illégal... », témoigne la Martinéroise qui, dans le cadre de son travail, ne ratait pas une occasion de donner des cours d'éducation sexuelle aux femmes épuisées par les nombreuses maternités. « Une année, le curé du secteur n'a presque pas eu de baptêmes : nous avons acheté plein de diaphragmes en Angleterre ! », assène-t-elle les yeux pleins de malice. Et puis il y a la

« Aujourd'hui, j'ai le sentiment que nous perdons nos acquis un à un... Mais je reste optimiste, et confiante ! »

Paix ; cet autre combat que la pimpante nonagénaire continue de mener. Active de longue date au sein de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, elle donne de son temps et de son énergie pour défendre cette cause universelle. « Les femmes se sont drôlement battues au fil des décennies ! Aujourd'hui, j'ai le sentiment que nous perdons nos acquis un à un... Mais je reste optimiste, et confiante ! » Et libre, et rebelle. // NP

*Sous-secrétaire d'État à la Jeunesse en 1936, président Centre laïque des auberges de jeunesse(Claj) en 1938

**L'association deviendra en juin 1961 le premier centre du Planning ouvert en France, aujourd'hui Planning familial



**Il y a 76 ans,
la fin de la Seconde Guerre mondiale**

Samedi 8 mai, Saint-Martin-d'Hères a commémoré le 76^e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ce conflit, le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité, fit plus de 60 millions de morts, parmi lesquels une majorité de civils. 76 ans après, il importe encore, et toujours, de se souvenir des hommes, des femmes et des enfants qui ont succombé dans les camps d'extermination, sous les bombardements ou sur les champs de bataille. Il importe enfin de garder en mémoire et transmettre l'exemplarité de celles et ceux qui se sont dressés contre l'occupation nazie et son idéologie mortifère, comme en témoigne la Journée nationale de la Résistance du 27 mai.





Rosa Curta a fêté ses cent ans !

Mercredi 12 mai, entourée de ses proches, Rosa Curta a soufflé sa centième bougie. Un événement auquel ont été conviés le maire David Queiros et sa première adjointe, Michelle Veyret. Née en 1921 à Monfalcone, en Italie (région du Frioul-Vénétie), la petite Rosa a cinq ans quand, avec sa sœur cadette et sa maman, elles prennent le train pour rejoindre leur père et rallier leur nouvelle terre d'accueil, la France. En 1956, elle et son mari s'installent à Saint-Martin-d'Hères, dans la maison qu'ils ont bâtie de leurs mains. C'est dans cette même maison que vit aujourd'hui encore la centenaire mère de sept enfants et entourée de douze petits-enfants et autant d'arrière-petits-enfants.

Placette rue Louis Jovet, c'est pour bientôt !

Rue Louis Jovet, une placette est en passe de se transformer. Végétalisée à 70 %, elle promet d'offrir à terme de la fraîcheur pendant les chaudes journées d'été. Les travaux vont bon train et les enfants pourront dès la fin du mois reprendre possession de l'aire de jeux aux sols refaits, aux bancs et aux barrières conservés, comme l'avaient souhaité les habitants présents lors de la réunion de concertation. Les grands platanes ont été conservés et abriteront sous leur ombre un salon urbain composé de fauteuils individuels, tandis que de nouveaux arbres seront plantés à l'automne. Les promeneurs pourront investir les lieux par trois entrées accessibles aux personnes à mobilité réduite en empruntant des cheminements perméables conçus en sable renforcé et en pavés fertiles. Au total 100 000 € euros sont consacrés par la ville à l'embellissement de ce site situé juste en face du square Marie Margaron réaménagé en 2019.



Les Archives départementales inaugurées

Situé 12 rue Georges Pérec, près du campus, le nouveau bâtiment des Archives départementales a été inauguré le 27 mai dernier à l'issue de deux ans de travaux. À l'intérieur de l'imposante et majestueuse bâtisse aux façades évocatrices des strates calcaires des massifs montagneux environnants et des empilements de papiers conservés, tout a été conçu pour garantir la sécurité, la bonne conservation du patrimoine écrit (39 km de linéaires) et répondre à l'accroissement de fonds d'archives. L'accueil des publics a été particulièrement soigné avec, notamment, un espace d'exposition, une salle de conférence en amphithéâtre, une salle de consultation et un espace éducatif destiné à recevoir des scolaires, de l'élémentaire au lycée, et des étudiants.

© Frédéric Pattu/Département de l'Isère

Au Secours populaire, la jeunesse est solidaire

Dans l'après-midi du 12 mai, le maire, David Queiros, et la première adjointe, Michelle Veyret, sont allés à la rencontre des jeunes bénévoles engagés auprès de l'antenne locale du Secours populaire, établie au sein du quartier Renaudie. Face à la hausse des demandes d'aides consécutive à la recrudescence des besoins de la population en raison de la pandémie, ce n'est pas moins d'une vingtaine de jeunes qui sont venus renforcer les équipes existantes. Avec enthousiasme et énergie, ils se sont très vite adaptés et investis dans l'accueil et l'orientation des publics, les collectes du Don'Action, la gestion du vestiaire, ou encore le tri des dons de matériel. Une bouffée de générosité plus que salutaire et optimiste en ces temps de morosité ambiante.



Reportage vidéo sur le Facebook SMH Web TV

© PP



© Stéphanie Nelson

Du compostage au collège Fernand Léger

Les élèves du collège Fernand Léger s'initient au compostage avec l'association Trièves compostage environnement. Pour devenir des "pros du compost", les jeunes reçoivent une formation de six heures avec un cours théorique et des travaux pratiques. Des bacs sont installés à l'entrée de l'établissement et, chaque jour, quatre collégiens se chargent à tour de rôle de récolter les déchets triés lors du repas de midi pour les déposer dans les bacs. Une initiative qui fait consensus et crée l'enthousiasme auprès des jeunes collégiens.

Chamberton fait peau neuve, suite et fin

Dans le cadre d'une restructuration d'ampleur des 360 logements de l'ensemble ainsi que de leur raccordement au chauffage urbain, les travaux concernant les six dernières montées en copropriétés, soit 118 logements, ont démarré en avril dernier. Afin de valoriser ce projet issu de partenariats multiples entre la ville et La Métro notamment, le maire, David Queiros accompagné de l'adjointe à l'habitat, Marie-Christine Laghrour, et de Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat lors du précédent mandat, ainsi que de Nicolas Beron-Perez vice-président en charge de l'habitat à La Métro, ont visité l'appartement témoin le 26 mai. Ce chantier, prévu sur deux années, représente un important investissement public et fait partie d'une requalification plus vaste de tout le quartier. Pour sa part, la ville prend à sa charge, pour cette tranche-ci aussi, l'aménagement des abords : stationnements, éclairage public, espaces verts et paysagers. Cette phase de travaux n'étant pas sans impact sur le quotidien des habitants, la ville ainsi que les bailleurs sociaux engagés veilleront à les accompagner au mieux.



Reportage vidéo sur le Facebook SMH Web TV

© PP



Les secteurs d'activités

Le secteur des services représente 65,5 % de l'ensemble (1 925 activités). Suivent le commerce sédentaire pour 15,7 % (461), les entreprises du Bâtiment et travaux publics (BTP) : 14 % (411), l'industrie : 4,2 % (124) et enfin les activités agricoles : 0,6 % (19).

© Stéphanie Nelson

Saint-Martin-d'Hères compte 18 000 emplois. Elle est également le troisième bassin d'emploi de la métropole et concentre 2 940 activités économiques sur son territoire.

Situés aux abords de la commune, dans les zones d'activité historiques, intégrés plus récemment à proximité des habitations comme l'Espace Centre 2, ou installés en pied d'immeubles, les acteurs locaux du monde économique contribuent à l'attractivité du territoire et participent à faire vivre la ville.

Cédric Chappaz Président-fondateur de Hap2U, start-up installée au 75 avenue Gabriel Péri



© Hap2U

Hap2U, fondée en 2015, compte 37 collaborateurs. Notre vocation est de rendre ses lettres de noblesse au sens du toucher. Nous sommes spécialisés dans la conception d'écrans haptiques, c'est-à-dire reproduisant la sensation de matière au toucher grâce à des micro-vibrations. Notre technologie s'intègre dans n'importe quel écran tactile afin de faire ressentir à l'utilisateur le relief lorsque les doigts glissent sur l'écran. L'utilisateur a ainsi l'impression de toucher un bouton, une texture... On peut l'utiliser sur un écran de voiture, permettant ainsi de gagner en sécurité puisque l'on n'a plus besoin de regarder l'écran ou encore sur un smartphone, pour offrir une carte en temps réel pour les malvoyants par exemple. Les usages sont multiples. Nos principaux marchés sont ceux de l'automobile, des ordinateurs portables et des smartphones. // GC

Pour aller plus loin : hap2u.net

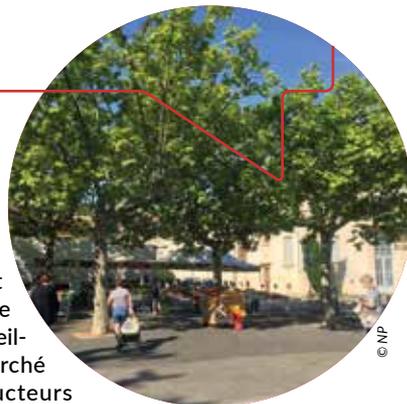
ZONE D'ACTIVITÉS 2 : UN CONCEPT DERNIÈRE GÉNÉRATION

Longtemps, les zones d'activités ont été excentrées en périphérie des villes. Depuis les années 2000 on voit le retour de Zones d'activités (ZA) de tailles plus modestes, intégrées à l'urbanisation des cités et proches d'ensembles immobiliers de proximité. À l'instar de la ZA2.

BIENTÔT UN QUATRIÈME MARCHÉ DE PLEIN AIR !

Les marchés de plein air contribuent à "faire ville". Au cœur des quartiers, ils sont des lieux de vie et de rencontres propices à tisser du lien entre les habitants. Ils offrent également aux chalandes une autre façon de faire leurs achats et sont souvent une opportunité pour découvrir de nouveaux produits, comme ceux de plus en plus souvent proposés par les producteurs locaux. C'est dans cet esprit, qu'un nouveau marché va prochainement voir le jour à l'écoquartier Daudet, sur la place Sonia Delaunay. Avec sa fontaine, sa borne électrique, ses arbres, ses toilettes publiques installées à proximité et son stationnement gratuit, elle est

particulièrement adaptée pour accueillir un marché de producteurs bio et/ou de l'Y grenoblois qui devrait voir le jour prochainement. En attendant, les marchés Champberton (mercredi et samedi), Croix-Rouge (jeudi et dimanche) et Paul Éluard (mardi et vendredi) sont toujours fidèles au rendez-vous. // NP



© NP

Devant les exigences de restructuration urbaine et de développement durable en matière d'urbanisation contemporaine, la ville a voulu répondre, avec ces projets d'envergure. Elle s'est engagée dans des objectifs précis consistant à mettre en place des solutions mixtes et abordables, ainsi qu'à développer des espaces économiques à taille humaine et des pôles de commerces de proximité.

Un projet ambitieux

C'est pour cette raison que tout a été pensé afin de donner une

nde éco, des acteurs qui font vivre la ville

Des enjeux métropolitains

Portée par Grenoble-Alpes Métropole, en lien étroit avec les communes, la stratégie de développement économique est élaborée dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec un double objectif : maintenir une diversité d'emplois et d'activités et faciliter leur renouvellement. Elle fixe les enjeux en prenant en compte les spécificités de chaque territoire qui compose La Métro. À Saint-Martin-d'Hères, deux sites majeurs, la zone d'activité des Glairons et la Zac Neyrpic - Domaine universitaire, situés de part et d'autre de l'avenue Gabriel Péri en pleine métamorphose, sont plus

particulièrement repérés. Concernant la zone d'activité des Glairons, limitrophe au campus et comprise dans l'emprise de la polarité Nord-Est (Saint-Martin-d'Hères, Grenoble, Meylan, La Tronche et Gières), il s'agit de conforter le triptyque entre université, recherche et industrie. Quant à la Zac Neyrpic - Domaine universitaire, elle participe au renouvellement de l'activité économique, notamment par l'implantation de pôles d'activités tertiaires.

Pôle de vie Neyrpic

S'appuyant sur la friche industrielle Neyrpic, le futur Pôle de vie s'inscrit dans une dimension de développement territorial global voulue par la ville de longue

date, notamment en termes d'attractivité économique et d'opportunité de création d'emplois locaux. Un protocole d'accord va d'ailleurs être signé entre la ville, Apsys, l'État, la Région, le Département, La Métro, la Mission locale et Pôle emploi. L'ensemble des partenaires s'engage à mobiliser leurs compétences et dispositifs afin de « promouvoir l'accès à l'emploi, à la qualification et à l'insertion professionnelle des populations locales », depuis « la phase de chantier jusqu'aux besoins des enseignes », en priorisant les publics jeunes, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés et bénéficiaires de minima sociaux, ainsi que ceux issus de quartiers prioritaires de la ville. // NP

place importante au développement économique de la commune, d'abord avec la Zac Centre. Elle a permis la création d'un pôle d'activités sur une surface de six hectares, avec une trentaine d'entreprises différentes installées, générant environ 550 emplois. Cet apport économique a impulsé une dynamique vers les quartiers existants, à l'instar de l'Essartié, du secteur Lionel Terray ou du Portail-Rouge. La Zac Centre représente à elle seule 1 464 logements (dont 30 % en locatif social) permettant l'installation de petits commerces en pied d'immeubles : boulangerie, supérette, pharmacie, etc. Pour parfaire ce cercle vertueux, la ligne D du tram est venue, à point nommé, traverser ces ensembles.

La ZA2 point final de l'opération

D'une superficie de 12 000 m², ce dernier îlot situé au nord-est de la Zac Centre est venu parachever le tissu existant, composé de logements, d'espaces publics paysagers et même de services municipaux relocalisés au cœur des quartiers. Aujourd'hui, c'est une dizaine d'entreprises allant jusqu'à plus de 120 intermittents (Music +),



© Stéphanie Nelson

qui ont tout récemment été accueillis dans leurs nouveaux locaux. Ces espaces d'activités mixtes avec bureaux, ateliers et entrepôts, ont donc vu le jour et sont répartis en trois bâtiments qui représentent une surface de 5 233 m² répartie

en 18 lots. Les accès principaux pour les piétons, véhicules et cycles se font depuis la rue Massenet avec une sortie de livraison établie à proximité de la rue Montessori. L'accès piéton, pour sa part, s'effectue du côté de la rue Olympie

de Gouges. L'ensemble ne serait pas tout à fait achevé s'il n'y avait une place prépondérante consacrée aux espaces végétalisés en pleine terre (2 018 m²), ainsi que des aires de stationnement accessibles à tous et perméables sur 371 m². Aujourd'hui, tous ces lots ont trouvé preneur et sont occupés. Ils ont généré près de 150 emplois dans ce secteur de la ville. Ce parc d'activités "dernière génération" participe de la dynamique économique de la commune. Il vient étoffer la Zac Centre, tout en contribuant à l'augmentation du nombre d'emplois créés sur le territoire martinérois. // KS

Olivier et Pierre HERNICOT Codirecteurs de M'Group

Née en 1991, Music + a été créée par Paul De Luca pour répondre à une demande en sonorisation et éclairage d'événements culturels. Aujourd'hui, notre groupe emploie une vingtaine de personnes sur des postes destinés à la logistique, la production, le son et lumière. En 2020, nous nous sommes installés sur le territoire martinérois en raison de la praticité de l'emplacement, situé au cœur de la ZA2. Nous sommes très heureux d'avoir pu concrétiser ce projet. La ville a grandement été facilitatrice pour nous. Malgré les problématiques liées à la pandémie avec une baisse de notre activité de 80 %, notre "fonds de commerce" étant le spectacle vivant, nos activités repartent très fort et nous percevons une vraie reprise, ce qui est très réjouissant. Début juin, nous avons tous été sur le pont pour recevoir les partenaires et les fournisseurs, à l'occasion des Opens Days 2021. 3 journées portes ouvertes, qui se sont déroulées, pour leur faire découvrir nos nouveaux locaux, dont nous sommes très satisfaits, les cinq sociétés de notre groupe, ainsi que nos prestations de services les plus récentes ! // KS

VERS L'OPTIMISATION ET LA MODERNISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET INDUSTRIELLES (ZA ET ZI)

Sept ZA et ZI cohabitent sur le territoire martinérois. Entreprises, commerces, services... elles concentrent de nombreuses activités et emplois. Aujourd'hui, l'enjeu est de les réaménager et d'aller vers plus de mixité entre habitat et activités économiques.

Proposer des zones d'activités attractives, les rénover, les moderniser, accompagner le développement des secteurs spécifiques au territoire et structurer la répartition de l'emploi et des activités, tels sont les objectifs de la ville, en collaboration avec La Métro, dans le cadre notamment de son Schéma directeur des espaces économiques métropolitains. Ainsi, la ZI Sud, une des plus anciennes de la ville, est en cours de réaménagement. D'importants travaux d'embellissement des espaces publics ont été réalisés : réfection des voiries, des trottoirs, amélioration de la perméabilité des sols avec des



© Stéphanie Néison

pavés enherbés, sécurisation des flux piétons... Les zones situées à l'Est et au Nord de la commune bénéficient de nombreux atouts, notamment en étant extrêmement bien desservies. Aujourd'hui, l'ambition est de repenser la transition du tissu économique pour générer plus d'emplois, optimiser le foncier et développer des espaces végétalisés. L'objectif est aussi d'ouvrir ces

zones avec le reste de la ville, à l'image de celle des Glairons avec l'aménagement de la rue Georges Pérec créant ainsi un trait d'union avec les Archives départementales et le Domaine universitaire. Les sept zones d'activités du territoire sont des espaces en mutation qui s'adaptent aux nouveaux enjeux, tant économiques qu'urbanistiques. // GC

ALLER VERS PLUS D'ACTIVITÉS TERTIAIRES



"L'Intemporel", en cours de construction sur la Zac Neyrpcic.

© Stéphanie Néison

Tendre vers des activités génératrices d'emploi, en cœur de ville, renforcer l'attractivité économique de la commune en harmonie avec les enjeux métropolitains et le développement urbain motivent l'implantation d'activités tertiaires sur le territoire.

Depuis la mise en œuvre de la Zac Neyrpcic, 20 000 m² d'activités tertiaires ont déjà vu le jour dans ce secteur en pleine mutation : le pôle santé Axone (8 820 m²), situé avenue Gabriel Péri, à proximité immédiate de la clinique Belledonne ou encore le pôle de services (9 200 m²) abritant notamment l'Alec et Pôle emploi,

avenue Benoît Frachon. Poursuivant sa démarche de renouvellement urbain, la ville a également impulsé l'implantation de nouveaux bâtiments. Actuellement en cours de construction et érigé sur trois étages, "L'intemporel" proposera des plateaux de bureaux modulables de 1 500 m² sur une surface totale de 5 000 m². Sur l'espace situé entre la clinique Belledonne et Axone, un nouveau programme - dédié à la santé et composé de 4 500 m² d'activités tertiaires et de commerces en rez-de-chaussée - verra le jour prochainement.

Quant au site d'Euromaster, il devrait accueillir un programme mixte rassemblant 47 logements familiaux, une résidence destinée aux jeunes actifs, 600 m² de plateaux

tertiaires et des commerces de proximité. Autant de réalisations qui disent l'évolution de l'économie dans la ville, pour aller vers de l'emploi diversifié mêlant habitat, activités tertiaires et commerces de proximité. La mutation des zones industrielles anciennes est également engagée. Inscrite au PLUi dans la polarité Nord-Est, la zone des Glairons est vouée à évoluer. Dans ce cadre, la ville accompagne La Métro avec l'objectif d'opérer un glissement de l'activité BTP et logistique vers de la production technologique et du tertiaire. Il permettra de renforcer l'attractivité économique d'un secteur marqué par l'essaimage des activités de recherche du Domaine universitaire, important pôle d'innovation métropolitain. // NP

Un plan de soutien pour les commerces de La Métro

Dans le cadre de son plan d'action de soutien aux commerces des 49 communes qui la compose, La Métro lance une aide aux travaux d'investissement des commerces disposant d'une vitrine. Elle peut aller de 750 € à 10 000 € pour des travaux compris entre 1 500 € HT et 20 000 € HT. Les commerçants ayant comme projet de rendre leur commerce plus attractif, de le sécuriser ou encore de réaliser des économies d'énergie doivent se rapprocher de leur référent commerce de La Métro et ce, avant d'entreprendre les travaux. // NP

Réfèrent commerces pour Saint-Martin-d'Hères : Bruno Cacciatore, 04 56 58 53 51, bruno.cacciatore@grenoblealpesmetropole.fr

DES COMMERÇANTS À VOTRE PORTE

Par sa politique d'aménagement et en tissant des liens avec les commerçants, la ville favorise l'installation de commerces et services de proximité sur son territoire.



© Stéphanie Néison

14 boulangeries, 5 boucheries, 10 supérettes et épiceries, 24 restaurants, 16 salons de coiffure, 11 pharmacies... les commerces et services de proximité font partie intégrante de la vie martinénoise. Vecteurs de liens sociaux, ils participent à l'animation d'un quartier et facilitent le quotidien des habitants. Pour impulser leur installation, chaque nouveau projet d'aménagement prévoit des rez-de-chaussée réservés pour des

commerces ou des services. Ainsi, l'écoquartier Daudet, en cours de finalisation, est d'ores et déjà pourvue d'une pharmacie, de cabinets de kinésithérapie, d'ostéopathie et d'infirmiers. D'autres commerces, dont une boucherie-épicerie, devraient prochainement venir diversifier cette offre. Le réaménagement du secteur autour de la place Lucie Aubrac a permis l'installation d'un serurier, d'une boulangerie et d'une supérette de proximité.

L'amélioration des espaces publics, leur végétalisation, la sécurisation des flux piétons, mais aussi la construction de logements participent ainsi à l'attractivité du territoire, entraînant plus d'installations de nouveaux commerces et services. Par ailleurs, en étant en contact avec les commerçants afin que ceux-ci puissent faire part de leurs attentes et besoins, la ville maintient un lien privilégié avec la vie économique du territoire. // GC

Sébastien Mandikian Les Petits pains de Manon

Avec ma compagne nous avons ouvert la boulangerie-pâtisserie qui porte le prénom de notre fille, il y a douze ans. Entre la production et la vente au comptoir, l'équipe des Petits pains de Manon se monte à une vingtaine de personnes, dont des apprentis.

La transmission est très importante pour moi, aussi je forme depuis très longtemps des jeunes issus de l'immigration guinéenne, irakienne, malienne... De mon point de vue, l'avenir de la boulangerie va passer par cette jeunesse. Récemment, nous avons obtenu le label "Boulangier de France". Il récompense le "fait maison" et l'ensemble d'une démarche et d'un engagement qui me tiennent à cœur depuis la création de ma première boutique il y a 20 ans : prendre soin de la santé des clients, en proposant du frais, du sain et du local au maximum ! Cela passe par l'achat de matières premières bio, certifiées, par l'utilisation de levain naturel et de fruits de saison, mais aussi par la suppression des additifs alimentaires, des conservateurs, des nanoparticules. Nos produits peuvent être consommés sur place ou emportés. Nous ne jetons rien : chaque soir, nous donnons les invendus à la Croix-Rouge. // NP



UN INDÉFACTIBLE SOUTIEN DE LA VILLE À SES COMMERCES

Depuis le début de la pandémie, en mars 2020, et jusqu'aux récentes délibérations votées lors du Conseil municipal d'avril, la ville met en œuvre les moyens financiers adéquats en soutien aux commerçants sédentaires, comme non sédentaires de son territoire. Consciente de la perte de revenus engendrée pour ces commerçants, la municipalité a ainsi acté des mesures

exceptionnelles d'exonération de paiement de la redevance d'occupation du domaine public, à hauteur d'un mois pour l'ensemble des commerçants non sédentaires, pour un montant estimatif s'élevant à 2 000 €. En parallèle, une exonération exceptionnelle du montant des loyers et quote-parts des charges et impôts a été votée au bénéfice de certains établissements locataires

de la ville, pour une durée de trois mois, en lien avec la perte d'activité rencontrée lors du second confinement. Cet ensemble de mesures locales échelonnées depuis 2020 vient en complément des aides apportées par Grenoble-Alpes métropole pour le maintien des activités économiques au sein de la commune. // KS

Pierre Guidi



Conseiller au développement économique

« Entreprises de pointe, commerces et services de proximité, artisans, industries, startup... tous font de Saint-Martin-d'Hères une commune attractive, ouverte, tournée vers l'emploi où chaque jour près de 100 000 personnes vivent, travaillent, étudient sur son sol. Lieux d'échanges et de rencontres, fédérateurs de liens sociaux, les commerces de proximité et les trois marchés rythment la vie des habitants, auxquels s'ajoutera bientôt le Pôle de vie Neypic, tandis que le marché de la place Paul Éluard sera valorisé.

La municipalité porte une attention soutenue à la vie économique du territoire. Sur le précédent mandat, nous sommes allés à la rencontre de tous les commerçants et chefs d'entreprises pour connaître leurs problématiques, leurs projets, leurs attentes... Par ailleurs, face à l'impact de la crise sanitaire sur le monde économique, la ville a été au rendez-vous pour activer, à son échelle, des aides dans cette période complexe, avec par exemple l'exonération de la TLPE* pendant trois mois.

Les différents projets d'aménagement à plus ou moins long terme tiennent compte des enjeux économiques, tout en améliorant le cadre de vie de la population afin de faire de Saint-Martin-d'Hères une ville moderne et agréable. Ainsi, la municipalité, en lien étroit avec La Métro, aménage les espaces publics des ZA et des ZI, les modernise, s'emploie à ce que des commerces de proximité s'installent dans les rez-de-chaussée des immeubles, à l'image de l'écoquartier Daudet qui compte déjà plusieurs installations de commerces et services. Les acteurs du monde économique concourent, grâce à leur savoir-faire, leur investissement, leur capacité à créer des emplois, à se réinventer... à faire vivre la ville. »

Propos recueillis par GC

*Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures

**Diana Kdouh**

Communistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

Pour la défense des libertés, pour les revendications ouvrières, pour la paix, contre le régime anti-populaire

La crise capitaliste est une aubaine depuis plus d'un an. Elle permet une recomposition de l'économie sous forme de purge, un embrigadement de toutes les couches de la société et la mise au pas des travailleurs à l'échelle mondiale. Macron est en guerre contre les travailleurs, les conquêtes sociales et les services publics pour le compte du grand capital. Mais depuis 2020, l'exploitation intensive de la peur a permis d'étouffer toute contestation et de poursuivre et accélérer les objectifs politiques de casse. Pendant ce temps, les grands groupes se restructurent et licencient alors que les profits explosent. Nous subissons des attaques contre nos libertés fondamentales. Quoi de mieux qu'un virus, extérieur à leur système économique, pour justifier le fait de serrer encore plus la bride, d'augmenter les prix, de réduire nos conditions de vie ? Jusqu'à quand allons-nous leur laisser le champ libre ? Macron aborde la fin de son quinquennat, où il va parachever les contre-réformes structurelles afin de faire passer le maximum de mesures antisociales et transférer un maximum d'argent public vers les profits. Le déficit, organisé et accéléré, sera demain le prétexte aux pires mesures. C'est à partir des luttes immédiates, dans les entreprises, dans les quartiers, dans les lieux d'étude pour la défense des intérêts des travailleurs que se construit l'alternative politique et le changement de société. Organisons la riposte populaire !

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Le civisme

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains.

Ces dates sont décidées au niveau national et sont imposées aux régions et aux départements. Nous, groupe des élu-e-s socialistes, appelons au civisme et demandons à tous les Martinérois d'aller voter au premier et au deuxième tour, car nous avons la chance de vivre dans une démocratie. Le droit de vote a été acquis par les armes et par nos ancêtres. Beaucoup se sont sacrifiés pour ce droit et, en nous rendant jusqu'aux bureaux de vote, nous rendons hommage à ces valeureuses personnes. Ne pas se déplacer aux urnes, c'est laisser prendre vos décisions par d'autres.

Pour rassurer les électeurs, il y aura du gel hydroalcoolique, les distanciations et les normes sanitaires seront respectées dans tous les bureaux de vote. On espère que notre message sera entendu. Ainsi, la démocratie sortira gagnante.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 29 juin 2021. Nous l'espérons en présentiel. Ce sera l'occasion de voter les comptes administratifs, de vérifier l'état de santé de notre ville et de faire le constat de sa bonne gestion.

Le groupe des élu-e-s socialistes tient à remercier l'ensemble des employé-e-s communaux qui nous ont aidés à maintenir et faire vivre les services publics pendant cette trop longue période de la pandémie, dont nous espérons la fin rapide.

**Thierry Semanaz**

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Individualisons l'allocation aux adultes handicapés (AAH) !

Depuis longtemps, l'AAH est destinée à assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources. D'un montant mensuel maximal de 902,70 €, au-dessous du seuil de pauvreté, cette allocation est calculée en fonction des revenus du ménage. En tant que deuxième aide sociale en France, l'AAH garantit un revenu minimal aux personnes porteuses de handicaps. Son mode de calcul actuel précarise les adultes en situation de handicap bénéficiant de l'AAH, en rendant leurs allocataires financièrement dépendant-es de leur conjoint-e. Alors même que 2 personnes en situation de handicap sur 3 n'exercent pas d'emploi, la conjugaison de la dépendance financière à la dépendance physique accentue les risques de maltraitance et de violences intrafamiliales. Un rapport de l'Onu indique ainsi que 4 femmes en situation de handicap sur 5 déclarent avoir subi des violences au cours de leur vie. Il est temps de lever cette injustice qui interdit aux bénéficiaires la sérénité de revenus pérennes garantis. À Saint-Martin-d'Hères, on estime à environ 3 500 personnes qui sont en situation de handicap, et plus de 800 bénéficiaires de l'AAH. À son échelle, la ville de Saint-Martin-d'Hères travaille à ne laisser personne au bord de la route, à construire une ville sans discriminations, une ville pour toutes et tous. Aussi, nous demandons au gouvernement français de soutenir la mesure d'individualisation de l'AAH et de proposer une date concrète pour le vote d'une telle loi !

Minorité municipale

**Georges Oudjaoudi**

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

**Philippe Charlot**

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Neyrpc doit redevenir un projet public

En ce qui concerne l'aménagement de la friche Neyrpc, la municipalité a tourné le dos à la démarche "Cœur de Ville, Cœur de Métropole" qui permet de créer un centre-ville dans un projet soutenu par La Métro. Elle compte sur le PDG d'Apsys, pour baptiser "centre-ville" un espace uniquement commercial, entièrement bétonné, clos et gardé par des vigiles.

Après avoir supprimé la dernière MJC de la ville, c'est encore à ce promoteur qu'elle va déléguer l'animation (forcément commerciale) de projets en direction des jeunes. Elle permettrait à ce promoteur privé de soutirer des aides publiques pour adapter ses projets de surconsommations à la jeunesse.

En plaçant la ville dans l'étau d'un acteur privé la mairie conduit notre commune dans une impasse. Le projet commercial, qui asservirait les actions d'animation dans la ville, est un projet du passé et partout dans le monde ce type de projet ne laisse que des ruines derrière lui.

Ce grand espace vendu, non payé, et dont on ne trouve toujours pas trace de la vente aux hypothèques, peut avoir un autre avenir qui serve l'intérêt des habitant-es de notre ville et ceux du bassin grenoblois. Un espace public avec des commerces mais aussi des services aux publics pour développer la culture, l'animation et la solidarité.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

La culture au cœur de la ville

Cinquante ans durant, l'exigence constante de la démocratisation culturelle a bâti un socle à partir duquel il est possible aujourd'hui d'inventer de nouveaux horizons. Ce nouvel horizon, mon idéal, mon rêve pour la culture de demain, c'est ce que j'appelle "la culture pour tous intemporelle".

La culture doit toucher chacun dans sa particularité, sa personnalité, sa différence, que ce soit d'origine, de milieu, de sensibilité, ou encore de génération.

Je pense aussi aux comédiens, musiciens, vidéastes, photographes, lieux dansants, et toutes les activités de loisirs dans lesquels il est possible de s'évader un instant d'une réalité bien souvent pesante.

Il est temps avec la situation qui nous le permet de retrouver un accès total à la culture à Saint-Martin-d'Hères dans la mesure du possible avec cette crise sanitaire.

Je me tiens aux côtés des établissements culturels, de loisirs, de sports, mais également des établissements du milieu de la nuit qui doivent permettre à tous, tout en respectant les mesures barrières, de s'ouvrir et nous rendre une place importante pour les divers artistes que nous pourrions retrouver.

SMH, la culture n'est pas simplement un mot, c'est surtout un sentiment dans lequel chacun se retrouve.

Abandon et absence

Cette année 2021 semble être celle de l'abandon et de l'absence. Deux situations récentes renforcent notre conviction. La majorité communiste nous a expliqué l'année dernière l'arrêt de la convention avec la MJC Bulles d'Hères car le résultat était insuffisant, qu'on allait voir ce qu'on allait voir avec notamment un appel à projet auprès de toutes les associations pour un travail auprès de la jeunesse. Et bien nous avons vu. L'appel à projet a été annulé et la municipalité navigue à vue dans sa politique à destination de la jeunesse martinéroise. Quel abandon de cette jeunesse qui est censée être une priorité de la majorité municipale. Alors qu'en début de mandat le maire nous expliquait qu'il n'y aurait pas d'élu en charge de la sécurité car c'était lui qui s'en chargerait directement, et alors que la situation continue de se dégrader dans le quartier Renaudie, que les habitants sont dans la peur permanente à cause de l'intensification des problèmes de trafic, le maire n'a pas trouvé le temps de les recevoir laissant à la première adjointe cette tâche. Quelle explication à cette absence ? Notre maire a-t-il son agenda trop rempli jusqu'à cet été ? Aurait-il en tête en ce moment d'autres préoccupations que l'administration de sa commune alors qu'il devrait se concentrer à 100 % sur ce mandat municipal en cette période de crise sanitaire qui nous a tous éprouvé. Il y a vraiment besoin de renouveau sur cette commune.

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Non, la violence n'est pas une fatalité !

La violence et le sentiment diffus d'insécurité qui l'accompagne affectent la population et plus particulièrement les plus fragiles parmi elle.

Cela fait des années que je dénonce l'inertie de la majorité et son manque d'empathie, voire son cynisme, face à la délinquance. L'état et La Métro ne versent-ils pas à notre commune une aide de 8 millions d'euros pour améliorer la vie des habitants ? Certains de nos quartiers en souffrance ne sont-ils pas "prioritaires" et dotés de moyens financiers conséquents ? Notre commune n'est elle pas "surclassée" grâce, ou à cause de ces quartiers-là ?

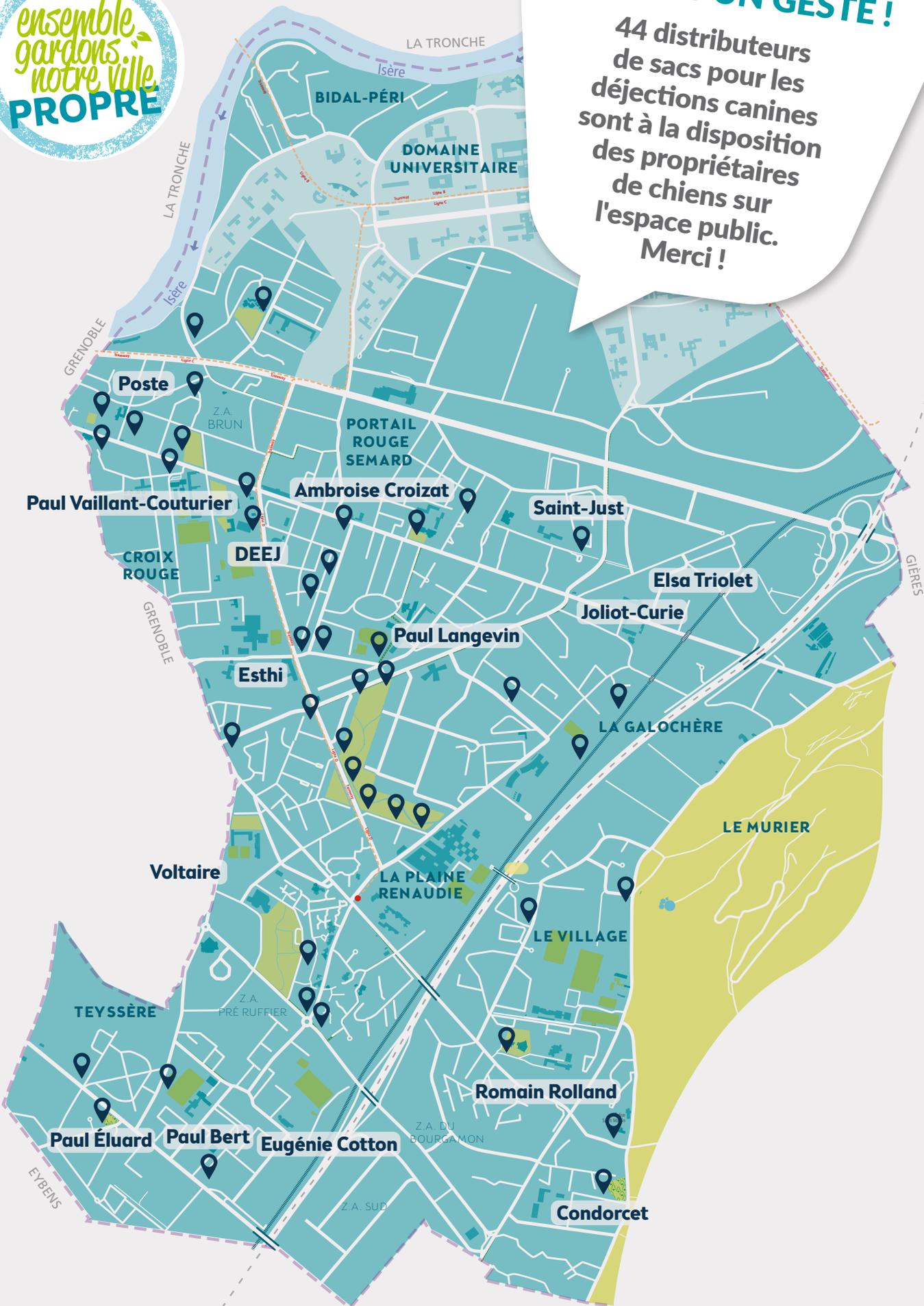
Les moyens existent donc. C'est la volonté de bien faire qui est absente. Totalement absente, puisque notre commune n'a même pas un élu en charge de ces questions essentielles !

Notre commune se contente d'installer des caméras, aussi inutiles que coûteuses, et oublie le reste. Le reste c'est la prévention systématique, inscrite dans les objectifs des clubs subventionnés, ce sont des bailleurs tenus à leurs obligations de sécurisation des logements, l'éducation à la non-violence de tous les jeunes en âge scolaire... et une police municipale renforcée, bien dotée et respectée.

La lutte contre les violences n'est pas l'apanage des radicaux et les souffrances de nos habitants ne sont pas un tiroir-caisse. Il est temps d'arrêter de croire que la baisse de l'insécurité entraînera celle des subventions.



FAITES UN GESTE !
44 distributeurs de sacs pour les déjections canines sont à la disposition des propriétaires de chiens sur l'espace public.
Merci !



Enseignant-chercheur au sein de l'Institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble (IPAG).

Un robot sur Mars, un astronaute français dans l'ISS* ... l'aventure spatiale va de plus en plus loin. Membre de l'Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble (OSUG) et futur directeur du Centre spatial de Grenoble (CSUG), Jean-Louis Monin nous amène aux confins de l'Univers.



© GC

Recherche, quand l'aventure spatiale éclaire l'Univers et la Terre

Quels sont les missions de l'OSUG et du CSUG ?

Jean-Louis Monin : L'OSUG œuvre dans tous les domaines des sciences de l'Univers, de la Terre et de l'environnement. Il rassemble plusieurs laboratoires et compte plus de 1 200 membres, en lien avec l'université de Savoie Mont-Blanc. On y étudie les glaciers, les océans, l'érosion... et les planètes, les étoiles, les galaxies. Cette interdisciplinarité est une vraie richesse. Nous partageons tous une problématique commune : ne pas pouvoir agir directement sur nos objets de recherche. On observe pour essayer de comprendre. On va prendre, par exemple, énormément de mesures, comme les températures dans différents endroits du monde pour les analyser. L'OSUG assure aussi des missions de formation. Quant au CSUG, il a été créé en 2015, avec pour tutelles l'UGA, Grenoble-INP et La Fondation UGA. Le 1^{er} juillet, je vais succéder à Mathieu Barthélemy en tant que directeur. Ce centre a pour ambition de devenir un acteur central dans le développement de l'instrumentation spatiale miniaturisée en France et en Europe. Nos projets sont très exigeants car les satellites doivent être conçus pour supporter des conditions extrêmes dans l'espace. Dans sa mission de formation, le CSUG utilise le levier du rêve spatial pour attirer les étudiants. C'est avec eux que nous concevons ces instruments miniaturisés qu'on appelle des nanosatellites, avec comme unité de base 1U**. Complémentaires des "gros" satellites construits par les agences nationales, ils ont l'avantage d'être moins onéreux, plus simples à réaliser et permettent de tester de nouvelles idées. En septembre 2020, le CSUG a envoyé un nanosatellite en orbite pour observer les aurores boréales. Le CSUG vise aussi à faciliter les interactions entre les acteurs de la recherche, de l'industrie et de la formation.

L'astronaute français, Thomas Pesquet, se trouve à bord de l'ISS. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Jean-Louis Monin : Ici, on parle de la conquête spatiale institutionnelle portée par des structures telles que la Nasa (USA), l'ESA (UE), Roskosmos (Russie), avec des budgets conséquents... Les missions menées au sein de l'ISS nous apprennent énormément,

notamment sur les effets de l'apesanteur. Celle-ci modifie l'organisme des astronautes à la manière d'un vieillissement accéléré. On constate, par exemple, une baisse de 10 à 20 % de la masse osseuse. Cela permet d'étudier des maladies comme l'ostéoporose. Au-delà des objectifs de conquête spatiale, l'ISS permet, en l'absence de gravité, de réaliser des expériences impossibles sur Terre. Par ailleurs, les exigences propres à ce type de mission contribuent à des avancées dans différents secteurs, médical notamment, comme la conception d'un robot qui réalise des biopsies ou encore d'un moniteur Holter, utilisé pour enregistrer en ambulatoire un électrocardiogramme. La recherche fondamentale pratiquée dans ce type de mission est essentielle pour l'avancement de la connaissance et du progrès scientifique.

Et si on allait encore plus loin, sur Mars...

Quelles sont les missions du robot Perseverance ?

Jean-Louis Monin : L'astromobile Perseverance s'est posée sur le sol martien en février, après un voyage de 7 mois. Il est le véhicule le plus gros et le plus avancé jamais envoyé sur la planète rouge. De nombreux pays sont associés à cette aventure. Le but est notamment d'en savoir plus sur d'éventuelles traces de vie passée. Des analyses de l'atmosphère, du sol, des captures sonores et d'images seront aussi réalisées par l'instrument français SuperCam. Cette caméra permet d'analyser la composition chimique des roches. Beaucoup de chercheurs français – notamment grenoblois – sont impliqués dans l'analyse de ces données. La France est le deuxième pays au monde, après les USA, en termes de budget par habitant consacré à la conquête spatiale. Depuis quelques années, il y a un regain d'intérêt pour l'espace, les progrès avancent vite. L'aventure spatiale permet de répondre à des questions fondamentales sur notre place dans l'Univers, améliore nos connaissances, sans parler de la coopération internationale pacifique qu'elle impulse. // Propos recueillis par GC

*International Space Station

**Satellite cubique de 10 cm d'arête ; inférieure ou égale à 10 kg

Une nouvelle tarification pour Saint-Martin-d'Hères en scène

Avec la réouverture des équipements culturels et l'espoir d'une saison 2021-2022 plus sereine, Saint-Martin-d'Hères en scène a revu ses tarifs à la baisse afin d'impulser le retour du public dans les salles de spectacle de la ville.



L'heure bleue a pu présenter au public le dernier spectacle de la saison, Des fourmis dans les mains, vendredi 21 mai.

© Stéphanie Nelson

Repenser et simplifier les tarifs, les rendre plus attractifs, élargir les réductions, développer les partenariats avec d'autres équipements culturels de l'agglomération... sont autant de leviers pour favoriser le retour du public dans les salles après ces longs mois de fermeture. C'est dans ce contexte que la ville a adopté, lors du Conseil municipal du 27 avril, une nouvelle grille tarifaire pour Saint-Martin-d'Hères en scène, qui regroupe L'heure bleue et L'espace culturel René Proby. Le nombre de tarifs différents va ainsi passer de 5 à 3, les tarifs réduits seront élargis aux retraités et aux détenteurs de la carte famille nombreuse, tandis que des prix très attractifs "jeune

et solidaire" et "juniors" verront le jour. Concernant les scolaires, un tarif unique à 4 € sera proposé aux crèches et aux écoles primaires de l'agglomération et à 6 € pour les collèges et les lycées, soit le même prix que pour la catégorie "juniors, groupes scolaire et solidaire".

Créer des passerelles entre les équipements culturels

Afin de créer des ponts entre les différents équipements culturels martinérois, les adhérents du CRC Erik Satie et ceux abonnés à Mon Ciné pourront bénéficier du tarif réduit. L'ensemble de ces modifications tarifaires permettra par exemple à une famille composée d'un enfant et de deux adultes de pouvoir assister à trois

spectacles dans l'année pour moins de 100 €. En parallèle, dès la rentrée, Saint-Martin-d'Hères en scène deviendra partenaire du parcours Escapades dansées (tarif pass à 2 €) avec La Rampe-La Ponatière à Echirrolles, l'Odyssée d'Eybens, le Théâtre municipal de Grenoble, l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix et le Pacifique-CDCN de Grenoble. Ce pass permettra aux détenteurs de bénéficier de spectacles de danse à des tarifs réduits. Autant de raisons supplémentaires d'accourir à nouveau dans les salles de spectacle et de s'abreuver de culture ! // GC

...et si on écoutait la mer ?

La médiathèque donne rendez-vous aux amoureux des livres pour un détour entre "mer et merveilles", à l'occasion de l'événement Partir en livre qui se déroule du 30 juin au 25 juillet. Pour cette grande fête du livre jeunesse, les médiathécaires ont concocté un panel d'animations pour les enfants et leurs familles dans les maisons de quartier mais aussi dans le parc Jo Blanchon. S'essayer au sable magique et se délecter d'histoires à... jouer dans le sable, découvrir des expos, écouter des comptines et des lectures en imaginant le bruit des vagues ou même jeter des bouteilles... à la mer, c'est un programme foisonnant qui attend le public avec douze temps prévus jusqu'au 25 juillet. // GC

Mercredi 30 juin de 16 h à 17 h 30

maison de quartier Gabriel Péri

Samedi 3 juillet et mercredi 7 juillet de 10 h à 12 h

maison de quartier Louis Aragon, et de 15 h 30 à 17 h 30

maison de quartier Gabriel Péri

Programme complet sur culture.saintmartindheres.fr

PARTIR EN LIVRE...

Partir en livre

du 30 juin au 25 juillet

"Mer et merveilles"

WWW.PARTIR-EN-LIVRE.FR



La culture reprend (enfin) son envol...

Depuis le 19 mai, les équipements culturels de la ville, dont Mon Ciné et L'heure bleue, ont enfin rouvert leurs espaces au public après une interruption de près d'un an de leurs activités principales.

Mon Ciné pour sa part sera ouvert du 19 mai au 6 juillet.

Puis refermera ses portes pour l'été au cours duquel des travaux de rénovation interviendront du 7 juillet au 7 septembre. Trois mois de chantier pour installer un écran flamboyant neuf et un nouvel équipement sonore à la pointe de la technologie. L'éclairage de la salle sera par ailleurs révisé et les murs de la cage d'escalier et de l'étage rafraîchis. Après le passage au numérique, la climatisation, le renouvellement des sièges, ces investissements garantissent le rayonnement de Mon Ciné. Avec la mise en place du nouveau protocole sanitaire depuis la réouverture, le dispositif sanitaire prévoit deux fauteuils libres entre chaque spectateur (ou groupe de six spectateurs au maximum), et dans la limite des 35 % de la capacité de la salle, soit 49 places. Dans un second

temps, à compter du 9 juin, il n'y aura plus qu'un fauteuil de libre entre chaque spectateur (ou groupe de 6 spectateurs) ce qui portera la limite d'accueil de la salle à 65 %, soit 91 places disponibles par séance. Le port du masque reste obligatoire dans l'enceinte du cinéma comme dans la salle, les points de contact sont quant à eux régulièrement nettoyés entre chaque séance. Cette réouverture bénéficie du couvre-feu repoussé à 21 heures, qui devrait passer progressivement à 23 heures le 9 juin pour être ensuite levé totalement dès le 30 juin. En ce qui concerne les séances scolaires et périscolaires, elles seront de nouveau possibles aux mêmes conditions sanitaires que pour l'accueil des séances tout public. Des informations

complémentaires sont attendues de la part du ministère de l'Éducation nationale sur la possibilité d'accueil de plusieurs classes d'un même établissement ou de différents établissements, comme cela était permis lors de la précédente période de réouverture. Toutes les programmations récentes sont dorénavant disponibles et mises à jour sur le portail culturel de la ville. Et le flot du public va pouvoir (enfin) reprendre le chemin pour se "payer une toile" !

Et à L'heure bleue, ça repart aussi !

Le 21 mai, la salle de spectacles municipale a rouvert ses portes pour l'ultime spectacle de cette saison très particulière, et le public impatient a pu à nouveau se caler dans les sièges de velours bleu pour un concert

final en majesté, du groupe Des fourmis dans les mains. Une présentation sensible et pleine d'émotions, après des mois sans musique ni paroles, pour un live libérateur et salvateur de leur tout dernier album intitulé *Un grand feu*. Malgré une jauge réduite à 30 % de sa capacité habituelle, le public et les habitués ont répondu présent. Actuellement, toutes les équipes de la salle construisent le tout nouveau programme pour la saison prochaine qui, nous l'espérons tous, pourra se dérouler normalement. Ils sont sur le pont et se mobilisent pour l'événement *l'Été en place*. En outre, ils proposeront au public martinérois, tout au long de l'été, de multiples surprises, en de multiples endroits afin que le spectacle continue coûte que coûte. // KS



© Stéphanie Nélsou

L'Espace Vallès, tout de blanc vêtu...

Reportée à plusieurs reprises à cause des mesures sanitaires, l'installation textile immaculée *Blanc comme neige* a finalement pris possession de la galerie d'art contemporain samedi 22 mai. « Dans cette agglomération cernée par les montagnes, comme autant de promesses de dépassement, quoi de plus tentant que de célébrer le mystère de la neige ? La blancheur éblouissante qui parle à l'âme comme une évidence. La douceur qui estompe les rudesses des mondes. La froidure ultime, sans alternative. S'élever pour accéder à la lumière vitale,

et s'y abandonner... L'artiste alors s'efface, et redevient blanc comme neige », nous dit le sculpteur François Germain, présent lors de réouverture de la galerie municipale d'art contemporain. // NP

À voir jusqu'au samedi 10 juillet :
mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30 ; mercredi de 10 h
à 18 h 30 et samedi de 14 h à 18 h 30

Reportage vidéo
sur le Facebook SMH Web TV



© Stéphanie Nélsou

Saint-Martin-d'Hères Football Club

Résolument tourné vers l'avenir

Le Saint-Martin-d'Hères Football Club draine sur les stades toute une jeunesse martinéroise. Il vise des objectifs ambitieux, comme accéder à la Ligue, mais en passant par le plaisir, incontournable.

Avec une centaine de seniors et près de 400 jeunes de 5 à 19 ans, il n'y a pas à dire : le SMH Football Club présidé par Mounir Guerbaa est un "gros" club. Pas moins de trente entraîneurs – éducateurs diplômés, étudiants, jeunes licenciés de 17 à 20 ans – sont impliqués pour former les enfants et les adolescents à ce sport populaire par excellence et pratiqué



© Stéphanie Nelson

sur toute la planète. Parmi eux, Hervé Loïzzo, coresponsable avec Hamid Bourechak de cette jeunesse fan de ballon rond qui s'entraîne deux fois par semaine sur les terrains municipaux Just Fontaine, Auguste Delaune et Benoît Frachon. Des entraînements de qualité, renforcés « par des stages que nous organisons à chaque vacances,

mais aussi grâce au partenariat signé avec les trois collèges de la ville qui permet aux ados de 6^e et 5^e d'intégrer les classes foot et de bénéficier ainsi d'un troisième entraînement hebdomadaire », explique Hervé Loïzzo. Et pendant le confinement, alors que les cours étaient suspendus, mais que les activités sportives étaient autorisées en plein air, le club a organisé des séances quotidiennes que tous ont suivi avec assiduité !

Stadium (Parc Olympique Lyonnais). Parallèlement, et en individuel cette fois, « il reste à Israël Masinsa (U13) à passer le dernier tour sélectif qui peut lui ouvrir les portes du Pôle espoir à Lyon ».

La saison est quasiment finie, mais les entraînements vont se poursuivre jusqu'au début des vacances estivales. « Nous allons aussi participer à des tournois amicaux, dans l'agglomération et au-delà. » Ensuite, il sera temps de préparer la reprise et d'être d'attaque pour le coup d'envoi ! // NP

HERVÉ LOÏZZO

« Au club, nous misons d'abord sur le plaisir, c'est notre socle. Nous tenons à ce que tous les joueurs prennent plaisir à jouer, à disputer des matches, quel que soit leur niveau... après, le reste vient tout seul. Nous sommes là pour les former en leur offrant les meilleures conditions d'entraînement possibles, en transmettant les valeurs de l'association que sont la solidarité et le respect. Et en écrivant ensemble l'histoire du club. »



Entraîneur

Une belle fin de saison

Bien que la plupart des compétitions aient été ajournées en raison de la crise sanitaire, trois équipes (U11, U13 et U14) se sont qualifiées à l'automne 2020 pour la finale de la Madewis Cup qui doit se jouer prochainement au Groupama

ÉTÉ SPORTS 4-14 ANS

Les inscriptions aux activités sportives d'été de l'EMS sont lancées. Rendez-vous au service des sports (135 av. Ambroise Croizat).

L'ESSM cyclisme assure le tempo !



Depuis près de 70 ans, l'ESSM cyclisme coache ses adhérents pour qu'ils atteignent leurs objectifs ! Le club se réjouit aujourd'hui du redémarrage des compétitions et de son partenariat avec le Grenoble Handisport.

Depuis un an, la pandémie a contraint la trentaine de licenciés âgés de 6 à 40 ans à stopper les compétitions. « Nous avons dû annuler le Grand prix cycliste qui était prévu le 8 mai sur le campus, mais là enfin, on va pouvoir reprendre un rythme plus normal, avec la Deryn Cup des Alpes qui se déroule au vélodrome d'Eybens le 19 juin », explique Gilles Richiero, le président de l'ESSM cyclisme. En revanche, les entraînements ont toujours été maintenus tous les mercredis et les samedis, en respectant évidemment les consignes sanitaires, « avec des groupes de six pour les jeunes du club ». Mi-avril, ils ont effectué un stage de trois jours d'initiation et de perfectionnement au vélodrome avec des coureurs expérimentés, « notamment pour être formés au derrière deryn afin qu'ils apprennent à

rouler derrière un peloton ». Un stage positif qui a amené des beaux moments d'émulation pour tous les jeunes coureurs. L'ESSM cyclisme a engagé également une collaboration avec le Grenoble Handisport. Un partenariat qui porte ses fruits, « puisqu'un jeune sportif handi de 17 ans, Hyacinthe Aubery a intégré l'ESSM et il a beaucoup de potentiel ». En effet, lors de sa première participation à la Coupe du monde de paracyclisme sur piste qui s'est déroulée en Belgique, début mai, le jeune homme a pris la 11^e place du contre-la-montre sans avoir le matériel adapté. Un parcours à suivre... En attendant, le président du club est soulagé, tout comme l'ensemble des adhérents de la reprise des compétitions pour pouvoir challenger à nouveau sur la Petite Reine ! // GC

Périscolaire

Après l'école, place aux envies !

Avec une présence moyenne par jour de 1 782 enfants pendant la pause méridienne et 1 604 sur le temps du soir, les activités périscolaires proposées dans les douze groupes scolaires que compte la ville battent leur plein !

Accueillis par les animateurs dès la fin de la classe, à 16 h et jusqu'à 18 h, les enfants alternent selon leurs envies entre activités calmes et sportives, en intérieur ou au grand air.

À l'école Paul Langevin, accompagnés d'un intervenant, ils sont partis, loupe en main, à la découverte des insectes lors d'un atelier nature (1), tandis qu'à Romain Rolland un groupe a choisi de s'affronter amicalement lors d'un jeu collectif de leur cru (2). Du côté de l'école Gabriel Péri, c'est pour se défier autour d'une partie de cartes haute en stratégie et très prenante que les enfants se sont installés à l'abri du préau (3)... Et rien n'arrête les sportifs en herbe de Joliot-Curie quand il s'agit de disputer un match de foot (4). Dans les locaux de l'école Paul Vaillant-Couturier, c'est au canevras que les enfants optant pour le calme et la concentration ont pu s'initier (5), pendant que ceux du périscolaire Henri Barbusse se lançaient dans la réalisation d'un projet vidéo (6). Autant d'activités, et bien d'autres,

que les équipes d'animation élaborent autour de thématiques sportives, culturelles, créatives, environnementales... toutes destinées à susciter la curiosité et donner du plaisir aux petits Martinérois ! // NP



1.



3.



6.



5.

© Stéphanie Nelson



2.



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2021
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences pour tous,
un lundi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
sur RDV. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les Maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (Service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
- Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité Les Glairons).

Horaires d'été :

- du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 18 h.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027



La ville recrute des animateurs pour les vacances d'été

Le service animation-enfance recherche des animatrices et animateurs pour les différents accueils de loisirs. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h (47 h 30 par semaine), elles(ils) auront en charge l'encadrement et l'animation de groupes d'enfants de 3 à 13 ans.

- Diplôme Bafa ou équivalence (CAP petite enfance,...) requis.
- Engagement en CEE (Contrat d'engagement éducatif) au tarif forfaitaire de 58,50 €/brut la journée (+ 10 % de congés payés) soit un salaire net indicatif de 60 € par jour.
- Pour postuler : envoyer CV et lettre de motivation par courrier au service animation enfance, 44 avenue Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères ou par mail : recrutement.animation@saintmartindheres.fr //

VOS MARCHÉS!

vous en font voir de **toutes les COULEURS**!

>> Champberton
(rue Federico Garcia Lorca)
MERCREDI
ET SAMEDI

>> Croix-Rouge
JEUDI
ET DIMANCHE

>> Paul Éluard
MARDI
ET VENDREDI

Maraîchers, fromagers, charcutiers-traiteurs... les commerçants non sédentaires sont à votre service, près de chez vous, tous les jours de la semaine*.

Tout marchés, à l'exception du lundi.



SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville!

Tél. 04 76 60 90 47

Le Département de l'Isère
soutient ses commerces



VOS COMMERÇANTS SONT OUVERTS SUR :
www.enbisdemorue.fr



ON NE PEUT PLUS SE SERRER LA MAIN, MAIS ON PEUT TOUJOURS SE SERRER LES COUDES.

ENSEMBLE, SOUTIENONS NOTRE COMMERCANTS.

CCI NORD ISÈRE CCJ GRENABLE CCI GUYANE

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR!




+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER!

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN!

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

AGENDA

**Commémoration
de l'Appel du 18 juin 1940**

Vendredi 18 juin

// Monument aux morts de la Galochère

Conseil municipal

Mardi 29 juin - 18 h

// En direct sur la chaîne Youtube
de la ville

Street Art Fest

Jusqu'au 4 juillet

> Depuis le 31 mai

Collectif Contratak

// Poste Enedis, place Karl Marx

> Depuis le 1^{er} juin

Telmo Pieper (Hollande)

du duo Telmo Miel

// 33 place Karl Marx

> À partir du 26 juin

Li-Hill (Canada)

// Façade entreprise Alma
(rue Georges Pérec)

Parc en fête !

Samedi 3 juillet

// Parc Jo Blanchon

L'été en place !

Du 6 au 24 juillet

// Stade Benoît Frachon

Fête nationale

Feu d'artifice

Mardi 13 juillet - 22 h 30

// Stade Benoît Frachon

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Blanc comme neige

Installation de François Germain

À voir jusqu'au 10 juillet

MÉDIATHÈQUE

**Les quatre espaces ont repris leurs
horaires habituels et la lecture sur place
est de nouveau possible !**

**Rappel : l'abonnement est gratuit,
pour tous !**

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Teddy

de Ludovic et Zoran Boukherma
+ débat et animations

Soirée proposée par

Les jeunes programmateur-trices
(La Clique cinéophile)

Mercredi 23 juin - 19 h 30

PLONGEZ DANS L'ÉTÉ !

Plongez dans l'été !

Depuis le 1^{er} juin, et jusqu'au 25 juin

La piscine municipale accueille le public
du lundi au vendredi de 12 h 15 à 13 h 30

Tarifs martinérois

>> Moins de 6 ans : gratuit ; de 6 à 17 ans révolus, retraités,
demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation
de handicap : 0,50 € ; à partir de 18 ans : 1 €

Du 26 juin au 29 août

>> Ouverture du lundi au dimanche (et jours fériés),
de 10 h à 14 h 30 et de 15 h 30 à 20 h.

Tarifs martinérois

>> Moins de 6 ans : gratuit ; de 6 à 17 ans révolus, retraités, demandeurs
d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap : 1 € ; dès 18 ans : 2 €
>> Entrée limitée à 2 heures

© PPA